



Assemblée générale

Distr. générale
3 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 150 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Hicham **Oussihamou** (Maroc)

I. Introduction

1. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2018, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-treizième session la question intitulée « Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies » et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 33^e, 35^e, 36^e, 39^e et 41^e séances, les 6, 8, 13 et 31 mai et le 3 juillet 2019. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.
3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Aperçu général et questions transversales

Rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : exécution des budgets de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et budgets pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/776](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/755](#))

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur ses activités concernant les opérations de maintien de la paix pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 [[A/73/324 \(Part II\)](#)]

¹ [A/C.5/73/SR.33](#), [A/C.5/73/SR.35](#), [A/C.5/73/SR.36](#), [A/C.5/73/SR.39](#) et [A/C.5/73/SR.41](#).



Rapport du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles ([A/73/744](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/828](#))

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/661](#) et [A/73/661/Add.1](#))

Rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/793](#))

Rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/768](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/849](#))

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/636](#))

Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/774](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/755/Add.9](#))

Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/612](#))

Rapport du Secrétaire général sur le budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/764](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/755/Add.14](#))

Missions terminées

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2018 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/73/604](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/73/888](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2017 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/72/649](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/72/838](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2016 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/71/652](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/71/856](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2015 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/70/552](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/70/829](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2014 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/69/659](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/69/827](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2013 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/68/666](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/68/837](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2012 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/67/739](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/67/837](#))

Rapport du Secrétaire général faisant le point au 30 juin 2011 de la situation financière des opérations de maintien de la paix dont le mandat est terminé ([A/66/665](#))

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ([A/66/713](#) et [A/66/713/Corr.1](#))

Montants budgétaires prévus pour les opérations de maintien de la paix

Note du Secrétaire général relative aux crédits approuvés au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 ([A/C.5/73/19](#))

Note du Secrétaire général relative aux montants budgétaires prévus pour les opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/C.5/73/20](#))

II. Examen de projets de résolution

4. À sa 41^e séance, le 3 juillet, la Commission était saisie de la note du Secrétaire général relative aux crédits approuvés au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/C.5/73/21](#)).

5. À la même séance, la Commission était également saisie de la note du Secrétaire général relative au financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ([A/C.5/73/22](#)).

6. À la même séance également, la Commission a pris acte des notes du Secrétaire général.

A. Projet de résolution [A/C.5/73/L.35](#)

7. À sa 41^e séance, le 3 juillet, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix » ([A/C.5/73/L.35](#)), déposé par sa présidente à l'issue de consultations coordonnées par le représentant du Ghana.

8. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.5/73/L.35](#) sans le mettre aux voix (voir par. 13, projet de résolution I).

B. Projet de résolution [A/C.5/73/L.51](#)

9. À sa 41^e séance, le 3 juillet, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) » ([A/C.5/73/L.51](#)), déposé par sa présidente à l'issue de consultations coordonnées par le représentant de l'Estonie.

10. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.5/73/L.51](#) sans le mettre aux voix (voir par. 13, projet de résolution II).

C. Projet de résolution [A/C.5/73/L.52](#)

11. À sa 41^e séance, le 3 juillet, la Commission était saisie d'un projet de résolution intitulé « Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) » ([A/C.5/73/L.52](#)), déposé par sa présidente à l'issue de consultations coordonnées par le représentant du Tchad.

12. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.5/73/L.52](#) sans le mettre aux voix (voir par. 13, projet de résolution III).

III. Recommandations de la Cinquième Commission

13. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolution suivants :

Projet de résolution I Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 45/258 du 3 mai 1991, 47/218 A du 23 décembre 1992, 48/226 A du 23 décembre 1993, 48/226 C du 29 juillet 1994, 49/250 du 20 juillet 1995 et 50/221 B du 7 juin 1996, la section I de sa résolution 55/238 du 23 décembre 2000, ses résolutions 55/271 du 14 juin 2001, 56/241 du 24 décembre 2001, 56/293 du 27 juin 2002, 57/318 du 18 juin 2003, 58/298 du 18 juin 2004, 59/301 du 22 juin 2005, 60/268 du 30 juin 2006, 61/279 du 29 juin 2007, 62/250 du 20 juin 2008, 63/287 du 30 juin 2009, 64/271 du 24 juin 2010, 65/290 du 30 juin 2011, 66/265 du 21 juin 2012, 67/287 du 28 juin 2013, 68/283 du 30 juin 2014, 69/308 du 25 juin 2015, 70/287 du 17 juin 2016, 71/295 du 30 juin 2017 et 72/288 du 5 juillet 2018 et ses autres résolutions pertinentes, ainsi que ses décisions 49/469 du 23 décembre 1994, 50/473 du 23 décembre 1995 et 72/558 du 5 juillet 2018,

Ayant examiné les rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018² et sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020³, le rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020⁴ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁵,

Jugeant qu'il importe que l'Organisation des Nations Unies puisse réagir rapidement et déployer promptement une opération de maintien de la paix quand le Conseil de sécurité adopte une résolution à cet effet, soit dans un délai de 30 jours pour les opérations classiques et de 90 jours pour les opérations complexes,

Jugeant également qu'il importe d'assurer des services d'appui adéquats durant toutes les phases des opérations de maintien de la paix, y compris les phases de liquidation et de clôture,

Consciente que le montant inscrit au compte d'appui doit être grosso modo proportionnel aux mandats, au nombre, à la taille et à la complexité des missions de maintien de la paix,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020² et du rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des

² A/73/661 et A/73/661/Add.1.

³ A/73/793.

⁴ A/73/768.

⁵ A/73/849.

services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020³ ;

2. *Réaffirme* qu'il lui incombe d'analyser en profondeur et d'approuver les ressources humaines et financières et les politiques s'y rapportant pour assurer l'exécution efficace et économique de la totalité des activités et des programmes prescrits et l'application des politiques adoptées en la matière ;

3. *Réaffirme également* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires ;

4. *Réaffirme* les dispositions de l'article 153 de son Règlement intérieur ;

5. *Réaffirme* que le compte d'appui sert exclusivement à financer les ressources humaines et matérielles dont les services du Siège ont besoin pour appuyer les opérations de maintien de la paix et que cette règle ne saurait être modifiée sans son accord préalable ;

6. *Réaffirme également* que les services d'appui aux opérations de maintien de la paix doivent être convenablement financés et que les montants demandés à ce titre doivent être pleinement justifiés dans les projets de budget du compte d'appui ;

7. *Réaffirme en outre* qu'il faut que les opérations de maintien de la paix soient administrées et leurs finances gérées de manière efficace et rationnelle et demande instamment au Secrétaire général de continuer à chercher des moyens d'administrer le compte d'appui de façon plus productive et plus rationnelle ;

8. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les dispositions de ses résolutions 59/296 du 22 juin 2005, 60/266 du 30 juin 2006, 61/276 du 29 juin 2007, 64/269 du 24 juin 2010, 65/289 du 30 juin 2011, 66/264 du 21 juin 2012, 69/307 du 25 juin 2015 et 70/286 du 17 juin 2016 et de ses autres résolutions pertinentes soient appliquées intégralement ;

9. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport⁴ et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

10. *Décide* de maintenir, pour l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le mécanisme de financement du compte d'appui utilisé pour l'exercice en cours, allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, qu'elle a approuvé au paragraphe 3 de sa résolution 50/221 B ;

11. *Réaffirme* que le recours aux consultants doit être limité au strict minimum et qu'il ne faut faire appel à leurs services qu'en cas de nécessité, et souligne que l'Organisation doit mobiliser ses ressources internes pour les activités de base et les fonctions récurrentes devant être assurées à long terme ;

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

12. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018¹ ;

Prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

13. *Approuve* l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, d'un montant de 348 868 000 dollars des États-Unis, dont 19 376 900 dollars pour le progiciel de gestion intégré, 821 500 dollars pour le renforcement de la sécurité des systèmes informatiques, 868 500 dollars pour le projet de dispositif de prestation de services centralisée et 3 881 600 dollars pour la préparation des moyens de maintien de la paix et 20 803 300 dollars pour les frais de maintenance et d'assistance technique d'Umoja, montant qui couvrira 1 357 postes existants et 9 nouveaux postes temporaires, compte tenu de la suppression, du transfert, de la réaffectation et du reclassement ou du déclassement des postes indiqués à l'annexe I de la présente résolution, ainsi que les 59 emplois de temporaire existants, 3 nouveaux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et 52 mois-personne visés à l'annexe II, et les dépenses connexes afférentes aux postes et aux autres objets de dépense ;

Modalités de financement des montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les exercices allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

14. *Décide* que les montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 seront financés comme suit :

a) Le montant du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 18 800 dollars, sera déduit de celui des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

b) Un montant total de 3 040 600 dollars correspondant aux intérêts créditeurs (1 152 200 dollars), à des recettes diverses (277 900 dollars), et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 610 500 dollars), afférent à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

c) Un montant de 1 973 400 dollars correspondant au reliquat du montant autorisé au titre du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2018 sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

d) Le solde de 343 835 200 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

e) Le montant estimatif net des recettes provenant des contributions du personnel, soit 24 482 200 dollars, qui représente le montant de 25 317 800 dollars relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 diminué du montant de 835 600 dollars correspondant à l'écart négatif constaté pour l'exercice clos le 30 juin 2018, sera déduit du solde visé à l'alinéa d) ci-dessus, devant être réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.

Annexe I

A. Nouveaux postes devant être financés au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Département/bureau	Unité administrative	Postes		Intitulé	Statut
		Nombre	Classe		
Département des opérations de paix					
Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e)/ Bureau du (de la) Directeur(trice) de la coordination et des services partagés	Section de la coordination pour les questions de sécurité	1	G(AC)	Assistant(e) administratif(ve) (résilience des organisations)	Transformation d'un emploi de temporaire
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)	1	P-4	Spécialiste des questions relatives à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité (MINUSCA)	
	Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	1	P-4	Spécialiste des politiques et de la planification (désarmement, démobilisation et réintégration) (MINUSCA)	
	Division de la police	1	P-4	Spécialiste des programmes de police (MINUSCA)	
Total partiel		4			
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité					
Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget	Division des finances des missions	2	P-3	Spécialiste des finances et du budget	Transformation d'un emploi de temporaire
Total partiel		2			
Bureau des services de contrôle interne					
Division de l'audit interne	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	2	P-4	Auditeur(trice) résident(e)	Transformation d'un emploi de temporaire
		1	P-3	Auditeur(trice) résident(e)	
Total partiel		3			
Total		9			

Note : Les fonctions qui s'attachent aux postes et l'unité de laquelle ils relèvent sont indiquées dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 (A/73/793) et mentionnées dans le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/73/849).

Abréviations : G(AC) : agent(e) des services généraux (Autres classes) ; MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

B. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 : transferts, réaffectations et suppressions de postes

Transferts

Département de l'appui opérationnel – Division de l'administration (New York) – Service de l'appui aux clients au Siège

Transfert de 2 postes d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [G(AC)] du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité/Bureau des ressources humaines

Bureau des services de contrôle interne – Division des investigations – Bureau de l'investigateur(trice) résident(e) de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

Transfert de 2 postes d'enquêteur(trice) [1 poste d'enquêteur(trice) résident(e) (P-3) et 1 poste d'assistant(e) administratif(ve) (GN)] depuis le Bureau de l'investigateur(trice) résident(e) de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti

Bureau des services de contrôle interne/Division de l'audit interne/Entebbe

Transfert d'un poste de chef des auditeurs résidents (P-5) depuis le Bureau de l'auditeur(trice) résident(e) de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (à partir de février 2020)

Réaffectations

Bureau des services de contrôle interne/Division de l'inspection et de l'évaluation/Entebbe

Réaffectation et reclassement d'un poste d'enquêteur(trice) résident(e) en chef (P-5) en un poste de spécialiste de l'évaluation (analyste de la gestion et des programmes) (P-4) de la Division des investigations/Bureau de l'investigateur(trice) résident(e) de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti

Réaffectation d'un poste d'auditeur(trice) résident(e) (P-3) en un poste de spécialiste de l'évaluation (analyste de la gestion et des programmes) (P-3) de la Division de l'audit interne/Bureau de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (à partir de février 2020)

Reclassements et déclassements

Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité – Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget – Division des finances des missions

Reclassement d'un poste d'assistant(e) (budget et finances) [G(AC)] en poste d'assistant(e) principal(e) (budget et finances) [G(1°C)]

Suppressions

Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Bureau de l'auditeur résident de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti

Suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (GN) à partir de février 2020

Suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM)

Bureau de l'informatique et des communications – Service des solutions institutionnelles – Pôle applications – Asie

Suppression d'un poste d'assistant(e) administratif(ve) (assistance technique Inspira) [G(AC)]

Abréviations : SM = agent(e) du Service mobile ; G(AC) : agent(e) des services généraux (Autres classes) ; G(1^{re}C) : agent des services généraux (1^{re} classe) ; GN : agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national.

Annexe II

**Emplois de temporaire (autres que pour les réunions)
devant être financés au titre du compte d'appui
aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020**

<i>Département/bureau</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Statut</i>
Département des opérations de paix					
Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e)/Bureau du (de la) Directeur(trice) de la coordination et des services partagés	Service administratif	1	P-4	Spécialiste des ressources humaines	Reconduction
		–	3 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
		–	3 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Service des questions judiciaires et pénitentiaires	1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires	Reconduction
Division des politiques, de l'évaluation et de la formation	Service des politiques et des meilleures pratiques	1	P-3	Spécialiste des questions politiques (Action pour le maintien de la paix)	Nouveau
Total partiel		3			
Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine					
Section de l'appui administratif		–	3 mois, 1 SM	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
		–	3 mois, 1 GN	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Total partiel		–			
Département de l'appui opérationnel					
Bureau des opérations d'appui	Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail	1	P-4	Médecin	Reconduction
	Division de l'administration des ressources humaines	10	P-3	Spécialiste des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduction
		3	G(AC)	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduction
Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Division de l'appui au personnel en tenue	2	P-3	Spécialiste des finances et du budget	Reconduction
	Service de la facilitation des opérations et de la communication	1	G(AC)	Assistant(e) aux achats	Reconduction
Division de l'administration (New York)	Service des archives et de la gestion des dossiers	–	10 mois, 1 P-4	Spécialiste de la gestion de l'information	Reconduction
Total partiel		17			

<i>Département/bureau</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Statut</i>
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité					
Bureau du (de la) Secrétaire générale adjointe	Service Partenaires	–	4 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
		–	4 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
	Groupe du contrôle hiérarchique	1	P-3	Juriste	Reconduction
Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget	Division des finances	1	P-4	Fonctionnaire des finances (conventions comptables)	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant(e) (prestations/assurances)	Reconduction
Bureau des ressources humaines	Division des stratégies et des politiques	1	P-4	Administrateur(trice) de programmes (parité des sexes)	Reconduction
		1	P-3	Spécialiste des ressources humaines (mobilité du personnel)	Reconduction
	Division du droit administratif/Service déontologie et discipline	1	P-3	Administrateur(trice) de programmes	Reconduction
Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité	Service de l'analytique et de la gestion de projets	1	P-4	Analyste de la gestion et des programmes	Reconduction
Total partiel		7			
Bureau de l'informatique et des communications					
Service des solutions institutionnelles	Pôle applications – Asie (Bureau de Bangkok)	1	P-4	Chef de projet (système de gestion des rations)	Reconduction
		1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (système de gestion des carburants)	Reconduction
	Pôle applications – Asie (Bureau de Bangkok)	1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (progiciel de gestion de la relation client pour le suivi du matériel appartenant aux contingents)	Reconduction
Total partiel		3			
Bureau des services de contrôle interne					
Service administratif		–	4 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
		–	6 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Division des investigations	New York	1	P-4	Enquêteur(trice)	Reconduction
		2	P-3	Enquêteur(trice)	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant(e) administratif(ve)	Reconduction
	Nairobi	1	P-4	Enquêteur(trice)	Reconduction
		2	P-3	Enquêteur(trice)	Reconduction
Entebbe	1	GN	Assistant(e) administratif(ve)	Reconduction	

<i>Département/bureau</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Statut</i>
	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	2	P-3	Enquêteur(trice) résident(e)	Reconduction
		1	GN	Assistant(e) administratif(ve)	Reconduction
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	1	P-5	Enquêteur(trice) résident(e) en chef	Reconduction
		1	P-4	Enquêteur(trice) résident(e)	Reconduction
		2	P-3	Enquêteur(trice) résident(e)	Reconduction
		1	GN	Assistant(e) administratif(ve)	Reconduction
	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	1	P-3	Enquêteur(trice) résident(e)	Reconduction
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	2	P-3	Enquêteur(trice) résident(e)	Reconduction
Division de l'audit interne	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	1	P-4	Auditeur(trice) résident(e)	Reconduction
		1	P-3	Auditeur(trice) résident(e)	Reconduction
	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	3	P-4	Auditeur(trice) résident(e)	Reconduction
		2	P-3	Auditeur(trice) résident(e)	Reconduction
Total partiel		26			
Cabinet du Secrétaire général					
		–	6 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Total partiel		–			
Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies					
	Bureau de l'ombudsman régional à Entebbe	2	P-4	Spécialiste du règlement des différends	Reconduction
Total partiel		2			
Bureau des affaires juridiques					
Division des questions juridiques générales	Groupe de l'administration de la justice	–	3 mois, 1 P-4	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Total partiel		–			
Département de la communication globale					
		–	1,5 mois, 1 P-3	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
		–	1,5 mois, 1 G(AC)	Remplacement de fonctionnaires en congé	Reconduction
Total partiel		–			

<i>Département/bureau</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Statut</i>
Département de la sûreté et de la sécurité					
Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e)	Service administratif	1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Nouveau
		1	G(AC)	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Nouveau
Total partiel		2			
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme					
Division de l'action sur le terrain	Section de l'appui aux missions de paix (Addis-Abeba)	1	P-3	Spécialiste des droits de l'homme (Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine)	Reconduction
Division des activités thématiques, des procédures spéciales et du droit au développement	Section de la méthodologie, de l'éducation et de la formation (New York)	1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme (exploitation et atteintes sexuelles)	Reconduction
Total partiel		2			
Total		62		Emplois de temporaire et 52 mois-personne (emplois dont la durée est inférieure à 12 mois)^a	

Note : Les fonctions qui s'attachent aux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et l'unité de laquelle ils relèvent sont indiquées dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 (A/73/793) et mentionnées dans le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/73/849).

Abréviations : SM = agent(e) du Service mobile ; G(AC) : agent(e) des services généraux (Autres classes) ; GN : agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national.

^a Le nombre de mois-personne est indiqué dans la colonne Classe.

Projet de résolution II

Financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 69/307 du 25 juin 2015, 70/289 du 17 juin 2016, 71/293 du 30 juin 2017 et 72/286 du 5 juillet 2018, ainsi que sa décision 72/558 du 5 juillet 2018,

Ayant examiné les rapports du Secrétaire général sur le financement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Réaffirme* ses résolutions 57/290 B du 18 juin 2003, 59/296 du 22 juin 2005, 60/266 du 30 juin 2006, 61/276 du 29 juin 2007, 64/269 du 24 juin 2010, 65/289 du 30 juin 2011, 66/264 du 21 juin 2012, 69/307 et 70/286 du 17 juin 2016, et prie le Secrétaire général de veiller à ce que leurs dispositions soient appliquées intégralement ;

2. *Prend acte* des rapports du Secrétaire général¹ ;

3. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

4. *Prend note* de l'appui que le Gouvernement ougandais fournit en facilitant les travaux menés par l'Organisation des Nations Unies au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) ;

5. *Rappelle* le rôle du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements, note la forte diminution du nombre d'heures de vol et prie le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport, de plus amples informations sur l'utilisation dudit Centre, y compris la raison de cette baisse ;

6. *Encourage* le Centre de services régional à mettre en place des mécanismes d'appui visant à faciliter les services de transport aérien que les États Membres fournissent depuis Entebbe aux missions de maintien de la paix dans la région ;

7. *Souligne* l'importance du dispositif d'application du principe de responsabilité mis en place par le Secrétariat et prie le Secrétaire général de continuer à renforcer la gestion des risques et les contrôles internes pour ce qui est des budgets des opérations de maintien de la paix et de rendre compte de la question dans son prochain rapport ;

8. *Souligne également* l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations ;

¹ A/73/612 et A/73/764.

² A/73/755/Add.14.

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

9. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du Centre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018³ ;

Prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

10. *Approuve* un montant de 35 386 900 dollars des États-Unis au titre du fonctionnement du Centre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

Modalités de financement des dépenses prévues

11. *Décide* que les dépenses du Centre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 seront financées comme suit :

a) Le montant du solde inutilisé et des produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit 918 100 dollars, sera déduit de celui des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

b) Un montant de 33 044 400 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix clientes en cours pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

c) Un montant de 1 424 400 dollars, qui représente la part à la charge des missions politiques spéciales clientes, sera prélevé sur le crédit qu'elle aura approuvé pour le chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2020 ;

d) Le montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel, soit 3 191 300 dollars, qui représente le montant de 3 217 400 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 diminué du montant de 26 100 dollars correspondant à l'écart négatif constaté pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, sera déduit du montant visé à l'alinéa b) ci-dessus, devant être réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix clientes en cours ;

12. *Décide* d'examiner à sa soixante-quatorzième session la question du financement du Centre.

³ A/73/612.

Projet de résolution III

Financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

L'Assemblée générale,

Rappelant la section XIV de sa résolution [49/233](#) A du 23 décembre 1994 et sa résolution [62/231](#) du 22 décembre 2007,

Rappelant également sa décision 50/500 du 17 septembre 1996 et ses résolutions ultérieures relatives au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), dont la plus récente est la résolution [72/287](#) du 5 juillet 2018, ainsi que sa décision 72/558 du 5 juillet 2018,

Rappelant en outre sa résolution [56/292](#) du 27 juin 2002, relative à la mise en place de stocks pour déploiement stratégique, et ses résolutions ultérieures sur l'état d'avancement de la constitution desdits stocks, dont la plus récente est la résolution [72/287](#),

Ayant examiné les rapports du Secrétaire général sur le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

Réaffirmant qu'il importe de dresser un inventaire exact du matériel,

1. *Sait gré* au Gouvernement italien et au Gouvernement espagnol de fournir des installations respectivement à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et au centre de télécommunications secondaire actif de Valence (Espagne) ;

2. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

3. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les dispositions de ses résolutions [59/296](#) du 22 juin 2005, [60/266](#) du 30 juin 2006, [61/276](#) du 29 juin 2007, [64/269](#) du 24 juin 2010, [65/289](#) du 30 juin 2011, [66/264](#) du 21 juin 2012, [69/307](#) du 25 juin 2015 et [70/286](#) du 17 juin 2016 soient appliquées intégralement ;

4. *Décide* que le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications ne sera pas renommé Service central des technologies dans l'immédiat ;

5. *Souligne* l'importance du dispositif d'application du principe de responsabilité mis en place par le Secrétariat et prie le Secrétaire général de continuer à renforcer la gestion des risques et les contrôles internes pour ce qui est des budgets des opérations de maintien de la paix et de rendre compte de la question dans son prochain rapport ;

6. *Souligne également* l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations ;

¹ [A/73/636](#) et [A/73/774](#).

² [A/73/755/Add.9](#).

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

7. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018³ ;

Prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

8. *Approuve* les prévisions de dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, dont le montant s'élève à 63 381 400 dollars des États-Unis ;

Modalités de financement des dépenses prévues

9. *Décide* que les dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 seront financées comme suit :

a) Le montant du solde inutilisé et des produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit 2 120 800 dollars, sera déduit de celui des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

b) Le solde de 61 260 600 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 ;

c) Le montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel, soit 6 473 600 dollars, qui représente le montant de 6 236 800 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 auquel s'ajoute le montant de 236 800 dollars correspondant à l'écart positif constaté pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, sera déduit du solde visé à l'alinéa b) ci-dessus, devant être réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours ;

10. *Décide également* d'examiner à sa soixante-quatorzième session la question du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies.

14. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Date d'entrée en vigueur des résolutions relatives au budget des opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales

L'Assemblée générale décide de fixer au 1^{er} juillet 2019 la date d'entrée en vigueur de toutes les résolutions relatives au budget des opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales adoptées à sa 97^e séance, le 3 juillet 2019, au titre des points 136, 150 à 155 et 157 à 166 de l'ordre du jour.

³ A/73/636.